Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 52 (1938)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

famille, connus jusqu'à présent, et dont le premier date de 1550 donnent un écu écartelé, aux 1 et 4 d'argent à la bande tranché d'azur et de gueules (Favre), et aux 2 et 3 d'argent à la croix de gueules (Châtillon). Ici l'écu est parti de Favre et de Châtillon, et la croix des Châtillon



Fig. 24.

est cantonnée au premier canton d'une brisure que nous croyons être une coquille. Voilà un bon exemple des lois de l'héraldique: l'époux d'une héritière (il se peut que Sébastien Favre ait eu Duillier par sa femme, les documents publiés sont muets au sujet de l'histoire de cette seigneurie au quinzième siècle) porte ses armes parties des siennes propres, et ses descendants les écartèlent, en supprimant parfois la brisure dans les armes héritées.

D. L. G.

Bibliographie.

D. L. GALBREATH, **Inventaire des sceaux vaudois.** Illustré de 24 planches et de 481 figures dans le texte. Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande. Payot & Cie, Lausanne, 1937¹).

A peine M. Galbreath a-t-il fait sortir de presse son bel « *Armorial Vaudois* » qu'il gra-

A peine M. Galbreath a-t-il fait sortir de presse son bel « Armorial Vaudois » qu'il gratifie les amis de l'histoire et de l'héraldique d'un travail non moins remarquable sur les sceaux vaudois.

Jusqu'à ces derniers temps, la sigillographie vaudoise avait été assez négligée; pour se documenter il fallait recourir à des articles dispersés dans les revues ou dans les Archives Héraldiques Suisses; un recueil complet manquait. La nomenclature, la description et la reproduction des sceaux se trouvant dans les archives cantonales, publiques et privées et même à l'étranger, se rapportant aux souverains, aux familles, aux institutions, au clergé de l'ancien Pays de Vaud, voilà le but envisagé et pleinement réalisé par l'auteur de l'Inventaire des Sceaux Vaudois, clos par l'année 1538, inventaire qui comprend la description de 1928 sceaux.

Dans l'antiquité et même plus tard les sceaux étaient en réalité des cachets, c'est-à-dire les empreintes d'une bague (annulus). Le sceau (sigillum, scel) n'apparaît qu'à la fin du Xe siècle et se compose d'une grande matrice de métal gravée en creux et indépendante.

¹) Cet ouvrage a été publié par la Société d'histoire de la Suisse romande et offert à ses membres à l'occasion du centenaire de sa fondation. 1837—1937.

Jusqu'aux dernières années du XIIe siècle, seuls les très hauts personnages ou les corps importants usaient de cette prérogative dans leurs actes publics et officiels.

Les juridictions féodales s'étaient multipliées au XIIIe siècle, aussi chaque seigneur tient à faire reconnaître la sienne et le nombre des sceaux augmente en conséquence. Enfin, ce ne fut plus seulement la noblesse qui revendiqua le droit au sceau, mais une foule de particuliers, d'établissements et d'institutions. Le sceau attestait l'authencité de certains écrits, notamment des décisions souveraines.

M. Galbreath a divisé son œuvre en deux grands chapitres: les sceaux laïques et les sceaux ecclésiastiques. Les premiers se décomposent en plusieurs catégories: ceux des souverains, ducs, princes, comtes palatins, comtes et vicomtes; des familles seigneuriales, enfin des municipalités, cours et juridictions d'offices.

Le sceau de l'empereur Othon II de 974 ouvre cette nomenclature; ceux de la reine Berthe de Bourgogne, datant du XIIe siècle, ne sont que des faux!

Les comtes de Genève sont représentés par quatre pièces de 1224, 1240, 1346 et 1384; l'écu est échiqueté ou à quatre points équipollés, ce qui semble donner raison, vu leur ancienneté, aux héraldistes qui n'admettent pas la croix évidée au centre.

Nombreux sont les sceaux de la maison de Gruyère: une soixantaine. Plus nombreux, cela va sans dire, sont ceux des comtes, plus tard ducs, de Savoie.

L'inventaire de leurs sceaux est imposant, certains sont d'une facture artistique remarquable. Nous pouvons constater l'emploi simultané au XIIIe siècle d'emblèmes différents: l'aigle, le lion et la croix qui devient d'un usage courant dès 1285 avec Amédée V.

La branche cadette de cette maison, celle des sires de Vaud, portait la croix diaprée ou guillochée brisée d'un filet componé mis en bande.

Quant aux familles seigneuriales du pays de Vaud, leur nombre était élevé et comprenait les dynastes, les ministériaux et les nobles; presque toutes ces familles ont disparu. Seules subsistent encore parmi les dynastes: les de Blonay, de Chevron-Villette, de Viry, parmi les ministériaux: les de Goumoëns, de Mestral, et les nobles de Senarclens et de Cerjat.

Les armes primitives des Blonay apparaissent en 1241 comme étant le lion sur un semis de fleurs de lis; en 1302, les lis sont remplacés par les croisettes; cette maison, vu son importance, occupe une place marquante dans l'inventaire.

Pour clore la liste des sceaux laïques nous trouvons ceux des villes, bourgmestres, syndics, gouverneurs, etc.

La seconde partie du volume traite des sceaux ecclésiastiques; en tête les papes, puis les cardinaux, évêques, chapitres, abbayes, prieurés, couvents.

Nous distinguons deux espèces de sceaux usités par le clergé: le rond et celui en amande ou en navette. Très variée est leur décoration: des têtes ou bustes rappelant (plus ou moins) les traits du possesseur, des saints, la Vierge et l'enfant, des oiseaux; souvent ces sujets sont placés dans des encadrements trilobés, quadrilobés, etc.; les saints dans des niches finement et richement sculptées, dont les détails attestent une rare perfection artistique; le lecteur peut s'en convaincre en parcourant les vingt-quatre planches photographiques terminant l'ouvrage; et il donne pleinement raison à M. Galbreath quand il dit: « la meilleure description d'un sceau ne vaut pas une bonne reproduction ».

Un document historique et sigillographique indispensable aux chercheurs et aux historiens, voilà ce que représente le remarquable travail de M. Galbreath, résultat de beaucoup de science et de recherches longues et patientes.

Henry Deonna.

Wappen der Bürger von Solothurn, 1937. Herausgegeben von der Bürgergemeinde der Stadt Solothurn.

La « Bürgergemeinde », soit la communauté des bourgeois, de la ville de Soleure vient de publier un bel armorial; ce qualificatif ne s'applique pas seulement à son exécution artistique et typographique, mais aussi à sa conception.

L'héraldique à Soleure, nous dit la préface, était peu en honneur et peu cultivée jusqu'à ces dernières années; elle vient de prendre sa revanche. En effet, il faut remonter à l'an 1857 pour trouver un document imprimé héraldique relatif aux familles soleuroises. C'est à cette date que parut un recueil de onze pages contenant chacune douze blasons en couleurs, intitulé: «Wappen der anno 1857 lebenden Geschlechter der Stadt Solothurn».

Les renseignements nécessaires à cette publication avaient été réunis par Friedrich Jenni, maître de dessin à Soleure, qui dessina toutes les planches. Pour l'époque c'était une compilation de valeur; si le côté artistique fait défaut, du moins l'exactitude des figures et leur netteté a un certain mérite.

Et maintenant après quatre-vingts ans écoulés, prenons l'Armorial qui vient de naître: le lecteur qu'il soit un profane ou un héraldiste, pourra mesurer les progrès accomplis.

La science du blason a évolué, elle a compris qu'il fallait unir la précision historique avec le charme de l'art, et qu'un armorial n'était plus un livre d'images, mais un recueil de documents servant à identifier les porteurs des blasons dont la représentation donnait le cachet artistique.

C'est ce qu'ont parfaitement réalisé les collaborateurs de l'Armorial de Soleure, savants et artistes, qui ont combiné leurs efforts pour mener à chef une entreprise peu facile.

Nous avons un volume de 150 pages, contenant 31 planches reproduisant 536 armoiries en couleurs. Le rayonnement de ces couleurs, où le rouge est prédominant, est du plus bel aspect, et l'exécution nette et précise des meubles de ces écus fait grand honneur à M. F. Bovard. La ville de Soleure a été bien inspirée en recourant au talent d'un artiste qui a su si admirablement illustrer les deux volumes de l'Armorial Vaudois du Dr. L. Galbreath.

La tactique, si j'ose employer ce terme militaire, à laquelle ont recouru les auteurs de l'Armorial, mérite d'être relevée:

Les bourgeois, porteurs d'armoiries, devaient en présenter le dessin ou d'autres preuves à l'appui à l'autorité compétente; ceux qui ne possédaient pas de blason pouvaient en demander, et tous étaient tenus de signer une autorisation pour l'insertion de leurs écus dans l'Armorial. Peu nombreux sont les bourgeois soleurois ayant refusé cette adhésion, preuve en soit les très nombreux écus de date toute récente. Ce travail devait être confié à des hommes compétents pour éviter de tomber dans des fautes ou des hérésies héraldiques: trois héraldistes se partagèrent ce travail, et s'acquittèrent de leur mission d'une manière digne d'éloge.

Comme le dit la préface, il y eut bien des erreurs à redresser et des fautes à éliminer.

Le but poursuivi par les autorités de la ville de Soleure est familial et patriotique: développer dans les cercles de la Bourgeoisie l'intérêt pour les armoiries et pour l'héraldique: la possession de ces emblèmes conserve l'esprit des traditions familiales et crée ou vivifie le lien entre les aïeux et leurs descendants.

La répartition des matières de l'Armorial est la suivante: 1º armes de la Ville, du Bürgerspital, du St. Ursenstift et des onze corporations. 2º un choix de 25 familles « regiments-fâhig » autrement dit patriciennes, éteintes, prises parmi celles ayant joué un rôle dans les hautes charges de l'Etat. 3º les familles existantes en 1937 (488 blasons).

Toutes ces planches sont suivies d'un texte se rapportant aux familles. Il indique le lieu d'origine, la date de réception à la bourgeoisie et la source des armes: qu'elles soient anciennes, ou remaniées ou créées récemment.

L'ouvrage se termine par un répertoire de toutes les familles bourgeoises avec leur état au 1er janvier 1937.

Outre le nom de chaque famille, et les prénoms des têtes qui la composent, figurent les années de naissance, les professions, le domicile et des renvois aux planches pour ceux qui portent des armoiries.

Cette partie est appelée à rendre des services aux généalogistes.

L'ordonnance de cet Armorial fait le plus grand honneur à ses collaborateurs et à la Bourgeoisie de Soleure.

Henry Deonna.

Dreissig Volkslieder aus den ersten Pressen der Apiarius in Faksimiledruck, hg. mit einer Einleitung und Bibliographie von Dr. *Hans Bloesch*. (Veröffentlichung der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft. Zur 400. Jahresfeier der Einführung der Buchdruckerkunst in Bern, 1537, Bern 1937.)

In einem Karton vereinigt, bietet die genannte Jubiläumspublikation der Schweizerischen Bibliophilen dreissig Volksliederdrucke in ihrer primitiven Originalform (als Flugschriften und Einzeldrucke), wie sie aus der Presse des *Mathias Apiarius* und seiner Söhne in Bern hervorgegangen sind. Das von Oberbibliothekar Dr. Hans Bloesch in Bern verfasste Geleitwort gibt einen kurzen Überblick über die Drucktätigkeit der genannten ersten Drucker Berns und über ihre Volksliederdrucke.

Spät hat sich der Rat von Bern dazu entschlossen, der Buchdruckerkunst in der Stadt Eingang zu gewähren, obschon er von ihr schon vorher mannigfach Gebrauch gemacht hatte. Der aus Bayern stammende Buchbinder und Buchdrucker Mathias Apiarius (oder deutsch Biener) war schon von Basel aus zur Disputation von 1528 nach Bern gekommen. Doch vermochte er damals noch nicht, sich hier festzusetzen. So zog er anfangs der dreissiger Jahre von Basel nach Strassburg, wo er für die Führer der dortigen Reformation arbeitete. Mit dem Sohne des Arbeitsgenossen Gutenbergs, Peter Schöffer, verband er sich zur Herausgabe musikalischer Werke, war er doch selbst auch Musiker. So ist es kein Zufall, dass sich Apiarius mit Vorliebe auch dem Druck von Volksliedern, deren er selbst vielleicht auch mehr als das

eine Bekannte vertonte, widmete und sie, wie damals Brauch, als Einzeldrucke und Flugblätter herausgab. Mitte Januar 1537 erhielt Mathias Apiarius vom Berner Rat die Erlaubnis, sich in der Stadt als Drucker niederzulassen und entfaltete hier bald eine rege Druckertätigkeit. Nach seinem Tode im Jahre 1554 führten seine Söhne: Samuel als Drucker, und Sigfrid als Buchbinder die Geschäfte des Vaters fort.

Die in der vorliegenden Auswahl vereinigten Volkslieder entstammen alle bis auf eines der Berner Offizin des Mathias Apiarius und seiner Söhne. Nur das eine ist kein Bernerdruck, das sog. Interlaknerlied, es rührt aber ziemlich sicher von keinem Geringern her als Niklaus Manuel und wurde durch Mathias Apiarius noch in Strassburg gedruckt.

Den Freund guter Druck- und besonders Wappenkunst dürfte besonders die Ausstattung dieser Volksliederdrucke mit heraldischen Titelvignetten interessieren, welche schon auf den Inhalt des betreffenden Liedes hinweisen. Dem Lied "zu lop und ehren dem



Fig. 25. Wappen der Stadt Laupen.

edlen Bären von Bern" steht z. B. ein flotter, das Schwert drohend erhebender Bär voran. Die Lieder zu Ehren des "Hasli" und des "Frutiglandes" ziert der einköpfige Reichsadler. Dem "Murtenlied" sind die vier Wappenschilde: das Reich, Bern, Freiburg und Stadt Murten, von zwei Löwen gehalten, vorangestellt. Beim weiteren Durchblättern der Hefte begegnen wir weiterhin den Sternen der Landschaft Wallis, den Bracken von Toggenburg, dem ganzen Kreis der eidgenössischen Standeswappen und dem Schild des Königs von Navarra. Bei einer einzigen Titelvignette ist der innere Zusammenhang mit dem folgenden Liede nicht ohne weiteres ersichtlich. Wir geben obenstehend die Wiedergabe dieses Musters alter Buchkunst: überhöht vom Wappenschild Berns und gehalten von zwei eidgenössischen Kriegsknechten, zwei Schilde der Stadt Laupen (Fig. 25). Vielleicht ist der Hinweis auf Laupen dem "hüpschen Lied von den alten Eidgenossen" gewissermassen als Warn- und Mahnzeichen vorangestellt. Neben dem heraldischen Inhalt ist auch der figürliche dieser Titelkupfer zu erwähnen, so eine naiv-eindrückliche Darstellung des Tellenschusses, eine idealisierte Ansicht von Solothurn, ein reizender Bärenzug nach Genf u. a.

Schweizerische Glasgemälde im Ausland. Unter dem Titel "Die Sammlung schweizerischer Glasgemälde in Nostell Church" veröffentlicht Hr. Dr. Paul Boesch, Zürich im Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde (Jahrg. 1937) eine interessante Studie über die sehr zahlreichen Schweizerscheiben in der Kirche zu Wragby (Nostell Church) in England. Nach einem kurzen Überblick über das Entstehen der Sammlung gibt Dr. Boesch eine Beschreibung der 489 Scheiben, von denen sehr viele mit Wappen geschmückt sind. Es ist ohne weiteres einleuchtend, dass der Heraldiker hier eine prächtige Fundgrube für Wappen vom 16. bis 18. Jahrhundert vor sich hat. Ein in der letzten Nummer des "Anzeigers" für 1937 veröffentlichtes Register zeigt, dass wir hier aus dem Kt. Zug 148, aus Luzern 84, Schwyz 41, Aargau 37, Unterwalden 30, St. Gallen 21, Zürich 17, Bern 8, Uri 7, Glarus 4, Basel, Schaffhausen, Wallis je 2 und Thurgau 1, sowie 16 Scheiben aus dem Ausland finden. Ebenso willkommen ist ein ebenfalls beigegebenes Register nach den Stiftern. Natürlich werden wir auch über die Glasmaler sehr gut orientiert. Die Arbeit von Dr. Boesch bedeutet für die verschiedenen Wissensgebiete eine äusserst wertvolle Bereicherung. Der Heraldiker würde es zweifelsohne begrüsst haben, wenn die Wappen näher beschrieben worden wären; aber er versteht es auch, dass mit Rücksicht auf den Raum eine solche Arbeit allzu umfangreich ausgefallen wäre. Eine Reihe guter Abbildungen von Einzelscheiben, wie auch der Kirche und ihrer Fenster geben einen Einblick in diese einzigartige Welt, die ein schönes Stück Geschichte und Heraldik unserer Heimat verkörpert.

Le Parchemin. Il a été fondé l'an dernier en Belgique une revue intitulée Le Parchemin, Bulletin belge d'entr'aide et de documentation héraldique, généalogique, onomastique. Cette revue est dirigée par M. Tony Cardon de Lichtbuer (à Gendbrugge, Konterstraat 79). Elle contient à côté d'articles fort intéressants des questions et des réponses qui rendent de grands services aux chercheurs. Elle publie en outre comme supplément un « Recueil généalogique ». Nous souhaitons beaucoup de succès à cette nouvelle revue.

Gesellschaftschronik — Chronique de la Société Neue Mitglieder — Nouveaux membres.

Hr. Hans Siegrist, Guardaley, Meisterschwanden. Hr. Albert Metzener, Friedeckweg 26, Bern.

Gesellschafts-Bibliothek — Bibliothèque de la Société.

Geschenke - Liste des dons.

- Die Glasgemälde der Kirche zu Sumiswald. Text von Ernst Thönen, 14 Tafeln. Herausgegeben vom Kirchgemeinderat Sumiswald. Buchdruckerei Sumiswald A.-G., 4º 1937. Geschenk der Kirchgemeinde in Sumiswald.
- Die Sammlung schweizerischer Glasgemälde in Nostell Church, von Dr. Paul Boesch. Separatabdruck aus "Anzeiger für Schweiz. Altertumskunde", 1937.

 Geschenk des Verfassers in Zürich.
- Wappenbuch des Landes Glarus. Wappen der Glarner Geschlechter von der ältesten Zeit bis zur Gegenwart in Verbindung mit einem Verzeichnis sämtlicher Bürgergeschlechter des Landes, von *Ida Tschudi-Schümperlin*, Dr. *Jakob Winteler*, Landesarchivar. Mit Unterstützung des Hohen Regierungsrates des Kantons Glarus. 120 S. und 50 Tafeln, 4°. Druck und Verlag Roto-Sadag A.G., Genf, 1937.

 Geschenk des Verlegers in Genf.

Stammtafel der Stäubli von Horgen aus dem Kalchofen. Bearbeitet von J. P. Zwicky, 1937, $4^0.$ Geschenk von Hrn. Hermann Stäubli in Horgen.

Recueil généalogique. Fascicule 1 et 2. Généalogie de la famille de Biourge. Supplément à la revue mensuelle « Le Parchemin », 8°, Gendbrugge, 1937.

Don de la rédaction de cette revue à Gendbrugge.